

Le plein de Super est un festival de courts métrages organisé par l'association La Boîte Carrée. Le festival part en tournée avec un bus pour amener le cinéma dans les villages. Les projections ont généralement lieu en plein air.



Pour la 9e édition, le bus reprendra la route du 14 juin 2024 au 14 septembre 2024, pour environ 35 séances. La boîte carrée sélectionne une vingtaine de courts métrages par édition. Chaque court-métrage sera projeté plusieurs fois (10 maximum).

Visitez notre site Internet pour découvrir notre état d'esprit et notre façon de faire: <https://www.laboitecarree.org>

Prix du public

A la fin de chaque projection, le public est invité à écrire une carte postale au cinéaste de son film préféré.

Règles et conditions

Appel à films

Les cinéastes peuvent envoyer leur court métrage sur [Filmfreeway](#)

Critères d'éligibilité

1. COURT-MÉTRAGE : 5 minutes min. / 15 minutes maximum.

2. PAS DE DIALOGUE, PAS DE CARTONS

3. Genres : ANIMATION, FICTION, DOCUMENTAIRE

Sont exclus les films expérimentaux, les vidéoclips et les publicités.

4. Max. 2 FILMS par cinéaste : les candidatures supplémentaires ne seront pas prises en compte.

5. Films pour TOUS PUBLICS (enfants également)

Sont exclus les films violents, les films d'horreur...

Le non-respect des critères de sélection entraînera la disqualification du film.

Sélection

Une notification de sélection sera envoyée par e-mail pour obtenir des informations et du matériel supplémentaires (photographie, synopsis, biographie, autorisation...) et finaliser la sélection. Dans le cas contraire, la sélection sera annulée.

Si le film est accepté, le producteur ou le cinéaste accorde à La Boîte Carrée le droit d'utiliser un extrait du film pour la bande-annonce du festival.

Formats

Fichiers numériques Full HD (.mov 1080p, meilleure qualité ou .mp4 H264, meilleure qualité)

Droits de diffusion

Le producteur ou le cinéaste s'engage à être en pleine possession des droits (musicaux, cinématographiques) inclus dans le film. Dans le cas contraire, la responsabilité de La Boîte Carrée ne pourrait être engagée.

Un forfait symbolique de 200 € TTC est proposé pour l'ensemble des séances (max. 10).

L'association La Boîte Carrée se charge de régler les situations non prévues au présent règlement. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires, d'annulation ou d'interruption due à des circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

LA CANDIDATURE AU FESTIVAL *Le plein de Super* IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.